



aT/jG/cP

Délibération UPVD/CFVU 2024/2-04 n°02 du 2 avril 2024

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L712-1 à L712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;

Vu la délibération UPVD/CFVU 2020/10-12 n°02 du 10 décembre 2020 portant sur l'élection de la Vice-Présidente de la commission « Formation et Vie Universitaire » ;

La commission de la formation et de la vie universitaire, après avoir délibéré, a approuvé à l'unanimité sous réserve de modifications :

Dans l'onglet « Gestion des mobilités Erasmus » enlever le mot « Erasmus ».

➤ **La fiche de missions pédagogiques : Correspondant international**

Membres en exercice : 31

Membres présents ou représentés : 20

Membres n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 20



Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Fait à Perpignan, le 9 avril 2024

Par délégation, la Vice-Présidente Formation,



Pr Yvan AUGUET
Président de l'Université de Perpignan Via Domitia
Président de la Fondation UPVD

Annick TRUFFERT

PJ : La fiche de missions pédagogiques : Correspondant international

CPI : Direction / Rectorat

Diffusion : Intranet et le site internet de l'UPVD



Correspondant international

Propos introductif

Les correspondants internationaux assurent le suivi et la promotion des relations internationales. Ils sont les relais de leur composante auprès du Service des Relations Internationales et Transfrontalières (SRIT). Les deux types de missions qui leur sont confiées sont décrites ci-dessous. La première est valorisée par du REH et peut être scindée (avec un seuil minimal de 6h par bénéficiaire). La seconde, dépendant du nombre de mobilités Erasmus entrantes ou sortantes traitées, est valorisée par du C2.

Suivi des relations internationales

- **Veiller au suivi des relations internationales** avec les universités partenaires et au développement de conventions d'échanges universitaires.
- **Proposer à la direction de la composante et à la direction de l'établissement de nouveaux projets internationaux** pour des formations, des échanges d'EC, enseignants et étudiants.
- **Organiser, en concertation avec les directions, l'accueil de missions internationales** relatives à des coopérations existantes ou potentielles.
- **Faire le lien avec le Service des relations internationales et transfrontalières et le VP RI** pour de nouveaux projets susceptibles d'intéresser la composante.
- **Participer à des salons et missions internationales** de promotion de la composante.
- **Informers les étudiants et les enseignants des diverses possibilités de mobilités.**

Gestion des mobilités Erasmus

Gestion des mobilités étudiantes sortantes

- Informer, conseiller et accompagner les étudiants souhaitant effectuer une mobilité à l'international
- En collaboration avec le responsable de formation de chaque étudiant sortant
 - Elaborer le plan d'études selon le choix de destination
 - Evaluer et sélectionner les étudiants sortants : dossiers de candidature en ligne,
- Après évaluation, transmettre les résultats au SRIT (PV à renvoyer signé).
- Finaliser et valider les plans d'études des mobilités validées (avant le début des mobilités).
- Assurer le suivi pédagogique des étudiants pendant leur mobilité (échange mails, contacts avec l'université d'accueil...)

- Assurer la reconnaissance pédagogique des mobilités : réception, étude et validation des notes des universités partenaires.

Gestion des mobilités étudiantes entrantes

- En collaboration avec les responsables de formation, traiter les dossiers de candidature en ligne et valider les plans d'études (avant arrivée).
- Après évaluation, transmettre les résultats au SRIT (validation ou refus)
- Accueillir et assurer le suivi pédagogique des étudiants pendant leur séjour.

Gestion des mobilités enseignantes

- Demande obligatoire à faire au SRIT pour les entrants et les sortants
- Sélectionner et accueillir les enseignants des universités partenaires en mobilité d'enseignement ou échanges de bonnes pratiques à l'UPVD : organisation administrative et logistique de leur séjour, de leur intervention, préparation des attestations de fin de séjour, en collaboration avec le SRIT.

Promotion et valorisation

- Organiser de réunions d'information auprès des étudiants et enseignants de son domaine portant sur les possibilités d'échanges, la procédure, les conditions.
- Promouvoir l'UPVD auprès de ses partenaires pour améliorer notre attractivité et avoir des mobilités entrantes (outils de communication disponibles au SRIT)
- Retour d'expérience et valorisation des mobilités : sensibiliser les étudiants à la réalisation de témoignages, participation aux journées de sensibilisation comme la journée internationale organisée par le SRIT par exemple.